

Agent de brunissage du fer et de l'acier à température ambiante

Permet un brunissage des pièces métalliques, donnant un aspect gris, ou noir, selon le cas des pièces. Permet d'obtenir une coloration noire uniforme sur les surfaces usinées, ou encore les filetages. Il ne modifie pas le dimensionnel des pièces. Après utilisation de ce produit, la protection à la corrosion est apportée par une fine pellicule d'huile, repousseuse d'eau



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	Liquide
Odeur	Caractéristique
pH à 20 °C	1
Solubilité	Soluble dans l'eau

MODE D'EMPLOI

- Il est nécessaire de bien dégraisser les pièces avant l'utilisation du produit.
- Un rinçage minutieux à l'eau claire est recommandé.
- Un décapage dans de l'acide chlorhydrique très dilué sera ensuite nécessaire.
- Après cette 1ère préparation, tremper les pièces dans un bain de ce produit.
- Le temps du trempage est d'environ 1 mn.
- Rincer la pièce à l'eau claire.
- Enfin, pulvériser une très fine couche d'huile de protection.
- Essuyer enfin la pièce avec un chiffon doux.

REGLEMENTATION

Danger. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). Recueillir le produit répandu. Garder sous clef. Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/ nationale/internationale.



NOTA : Les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, nos produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage propre.